



PRÉFET DU VAL D'OISE

DIRECTION DE L'ACCUEIL DU
PUBLIC, DE L'IMMIGRATION ET DE
LA CITOYENNETÉ
Service de l'immigration et de
l'intégration
Bureau du séjour

**CHANGEMENT DE DOMICILE SUR UN TITRE DE SÉJOUR EN COURS DE
VALIDITÉ POUR UNE PERSONNE VENANT DU VAL D'OISE**

VOUS PRÉSENTER PERSONNELLEMENT

**PIÈCES À PRODUIRE DANS TOUS LES CAS
(ORIGINAUX ET PHOTOCOPIES)**

- ▲ Titre de séjour (photocopie recto-verso) ;
- ▲ Justificatif de domicile daté **de moins de trois mois** (quittance de loyer ou facture EDF ou Eau..) :

Si vous êtes hébergé(e) : attestation d'hébergement établie sur papier libre par votre hébergeant, original de sa dernière quittance de loyer et de sa facture EDF, photocopie de sa carte nationale d'identité ou de son titre de séjour établi à la même adresse ;

- ▲ Une photo d'identité, récente, de face, tête nue, sur fond clair.

